



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demandeuse est Madame Cateline DISPA demeurant Arbespine 28D à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Arbespine, 28D à 4845 Sart et cadastré division 2, section A n°83D.

Le projet est de type : l'extension d'une habitation sur deux niveaux en vue de créer un bureau, une buanderie au RDC et une chambre avec SDB à l'étage, et présente les caractéristiques suivantes :

Extension d'une emprise au sol d'environ 51,50 m². Parement d'élévation en briques et bardage bois ajouré. Toiture constituée de versants inégaux avec présence d'une lucarne en façade avant. (Voir axonométrie).

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'art.D.IV.40 du CoDT : sortie de la zone capable de la terrasse - couverture partielle de l'extension avec une toiture plate - parement en bardage bois ajouré prégrisé pour l'avant de l'extension et la lucarne - création d'une lucarne non conforme par sa position et sa forme à l'avant d'une habitation.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **18/04/2024** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/04/2024 au 29/04/2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400020/5177/2024**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 14/03/2024

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET